



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 24 novembre 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKTHAOUI

Membres présents :

M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - Mme BERNARD
M. BERNARD - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY -
M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - M. DINCHER - M. DOUHAIT - M. DUBOIS -
M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT -
Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G -, M. GILLOT J.P - Mme HERVIEU -
M. HESSE - M. JOLY - M. JULIEN - M. IZIMER - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY -
M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - M. MOREAU -
M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - M. PRIBETICH - M. RETY -
Mme ROY - M. ROIZOT - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM

Membres absents :

M. AUDARD (pouvoir à M. ESMONIN) - M. BEKHTAOUI - M. BERTELOOT - M. BRENOT -
M. BRESSAND (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. BRIOT - M. CARBONNEL (pouvoir à M. MOREAU) -
M. CHAPUIS - M. DELATTE - M. DESVIGNES (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. DODET -
Mme FLAMENT, - M. GONDELLIER - Mme MASSU (pouvoir à M. NOWOTNY) - M. MILLOT (pouvoir à
M. PRIBETICH) - M. MENUT (pouvoir à M. PARIS) - M. NUDANT - M. PERRIN - M. PINON (pouvoir à
M. JULIEN - Mme POPARD (pouvoir à M. Guy GILLOT

**OBJET : ENVIRONNEMENT - Mise en œuvre du schéma directeur des pistes cyclables
d'agglomération – Autorisation de signer un marché à bons de commandes**

La promotion de l'usage du vélo fait partie intégrante de la politique des déplacements urbains menée par le Grand-Dijon, au même titre que le développement des transports en commun et la maîtrise de l'utilisation de l'automobile.

Après avoir approuvé le 23 septembre 2004 le schéma directeur en faveur des cyclistes, le Grand-Dijon a lancé une consultation afin de s'adjoindre le concours d'un maître d'œuvre pour réaliser une première tranche opérationnelle étalée sur 3 années et portant sur environ 55 kilomètres de piste.

Afin de structurer la première phase de mise en oeuvre du schéma, le Grand Dijon a retenu les 6 axes de travail suivants :

AXE 1 : Toison d'Or/Zénith – Centre Ville

AXE 2 : Voie verte de l'est dijonnais

AXE 3 : CHRU / Centre Ville

AXE 4 : CHRU / Pont Saint-Exupéry

AXE 5 : Place Wilson / Piste du Canal

AXE 6 : Aménagements divers sur Talant, Fontaine-lès-Dijon, Quetigny et BA 102.

Pour déterminer ces axes, un travail de concertation a été mené avec les élus et les services techniques des communes concernées ainsi qu'avec l'association « Ensemble à vélo dans l'agglomération dijonnaise » (EVAD).

Afin d'engager rapidement la phase opérationnelle, l'équipe de Maîtrise d'œuvre a établi un dossier de consultation des entreprises sur la base d'un marché de travaux à bons de commande conclu pour une période d'une année à compter de sa date de notification et reconductible de manière expresse pour des périodes de même durée dans la limite de 3 ans.

L'avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 17 octobre dernier et la notification du marché est prévue pour la fin du mois de novembre 2005.

Vu l'avis du Bureau,

Vu l'avis de la commission,

Vu la CAO,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'autoriser** le Président à signer le marché à bons de commande,
- **D'engager** les crédits nécessaires à l'exécution du marché sur les exercices 2005, 2006, et 2007.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

28 NOV. 2005



Pour extrait conforme,
Le Président

Handwritten signature: H. H. JUSTICUS

Publié le **25 NOV. 2005**
Déposé en Préfecture le